

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

MAIRIE
DE

SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Nombre de conseillers :

En exercice.....15
 Présents..... 12
 Votants..... 15
 Absents.....0

Date de la convocation : 26/07/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX

Le 30 juillet à 9 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil, Sous la présidence de **Madame TENDIL Lysiane, Maire**

PRESENTS : Mesdames COBO Rolande, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, TENDIL Lysiane, VIALA Régine, Messieurs DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, MARTIN Jean-Philippe, PIDOUX Bruno, QUATREFAGES Damien, VERGUES Michel, VIDAL Didier.

PROCURATIONS : Madame DELEU Françoise a donné procuration à Madame JUANABERRIA Anne-Marie, Monsieur VIDAL Claude donné procuration à Madame COBO Rolande et Monsieur REFREGERS Claude a donné procuration à Madame MASSON Aurélie.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jean-Luc DRIGOUT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

SEANCE N° 8**DELIBERATION N° 3****BUDGET ANNEXE DE L'EAU****PROPOSITION DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Vu la délibération n° 11 séance n° 9 du 17 décembre dernier qui retire les délégations octroyées à Madame le Maire le 5 juin 2020,

Madame le Maire fait état d'un certain nombre de factures de fonctionnement en attente de mandatement qui nécessite la validation du conseil municipal.

Elle précise qu'en date du 05 juillet 2022, la trésorerie publique a informé par courriel la municipalité « *qu'à compter de Mai 2022, plus aucune facture EDF concernant votre collectivité ne sera prélevée sur notre compte bancaire. Nous vous demandons qu'à compter de ce jour, vous mandatiez les factures au fur et à mesure que vous les recevez* ». Toutes les factures EDF depuis mai 2022 n'ont pas été payées ce qui explique les montants élevés de dépenses à voter.

<u>SAINT JEAN DU BRUEL</u>		Budget :	EAU	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Bordereau de mandats		N°	EDF				
Numéro	Nom du Fournisseur	Nature de la dépense	Imputation comptable	Dépenses Hors	TVA	Dépenses	
			Article	Chapitre	TVA déductible	Déductible	TTC
1	EDF COLLECTIVITES	Divers lieux 11/05/2022	6061	011	708.94	127.47	836.41
2	EDF COLLECTIVITES	Divers lieux 11/04/2022	6061	011	2 170.24	376.56	2 546.80
3	EDF COLLECTIVITES	Divers lieux 11/06/2022	6061	011	328.89	47.63	376.52
4	EDF COLLECTIVITES	Divers lieux 11/07/2022	6061	011	255.62	36.81	292.43
					total	3 463.69	588.47
							4 052.16
Bordereau de mandats		N°	EDF	Imputation comptable	Dépenses Hors	TVA	Dépenses
Numéro	Nom du Fournisseur	Nature de la dépense	Article	Chapitre	TVA déductible	Déductible	TTC
1	Aveyron labo	Analyse Station du Viala	618	011	859.40	85.94	945.34
2	Agence de l'eau Adour Garonne	Redevance pollution domestique	701249	014	13 896.00	0.00	13 896.00
3	Agence de l'eau Adour Garonne	Redevance collecte domestique	706129	014	8 403.00	0.00	8 403.00
4	Fransbonhomme	Fournitures	6063	011	475.17	95.03	570.20
					total	23 633.57	180.97
							23 814.54

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir discuté

Et adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

- **AUTORISE** Madame le Maire à engager ces dépenses pour l'année 2022 sur le budget annexe de l'eau, section fonctionnement

La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, faire l'objet :

D'un recours gracieux auprès des services de la Mairie de Saint Jean du Bréau.
 Accusé de réception par la poste à la préfecture du Tarn, 30000 Toulouse, 68 rue Raymond Lévy, BP 1006, 31006 Toulouse Cedex 7 par courrier postal ou 01 42 21 10 22 ou 06 70 30 20 23 007 3 DE

Reçu le 05/08/2022

Fait et délibéré à Saint-Jean-du-Bréau, le 30/07/2022

Extrait certifié conforme

Le Maire,

Lysiane TENDIL**Acte dématérialisé**